

Intégrer les techniques écologiques dans les travaux d'entretien et d'aménagement paysager

RS7272 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21046, 12556
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2028

Certificateur(s)

CPNE en agriculture

UNION NATIONALE ENTREPRISES DU PAYSAGE · SIRET : 30397015600079

Partenaires habilités

32 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 32 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200017	Former et organiser l'évaluation
ASS DE LA MAISON FAMILIALE	30293143100019	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DES LYCEENS ETUDIANTS STAGIAIRES ET APPRENTIS DE L'EPEFPA DE SARTENE	49853739800014	Former et organiser l'évaluation
CENTRE PROMOTION SOCIALE AGRICOLE	19350700100025	Former et organiser l'évaluation
CFA ANTENNE DE VENDOME	19410018600098	Former et organiser l'évaluation
CFPPA LYCEE AGRICOLE	19850144700033	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DU BREUIL	20008180000019	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE DIGNE - CARMEJANE	19040056400018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE MONTPELLIER-ORB-HERAULT	19340128800074	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE SAINT REMY DE PROVENCE	19131715500015	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 32 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7272-integrer-les-techniques-ecologiques-dans-les-travaux-d-entretien-et-d-amenagement-paysager/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur du paysage a connu une forte croissance ces dernières années. Les particuliers constituent près de la moitié de la clientèle des entreprises. Or les jardins constituent de véritables refuges de biodiversité, en particulier dans les régions où l'environnement a été transformé par l'urbanisation, l'artificialisation des sols et/ou la standardisation des pratiques agricoles.

Par ailleurs, les particuliers s'investissent (ou souhaitent s'investir) afin que leur jardin participe à la préservation de l'environnement, que ce soit par l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement, l'aménagement d'une pelouse à l'aspect plus « naturel », l'implantation de végétaux mellifères et/ou la réduction des surfaces minérales et artificielles.

Afin de concilier aménagements et entretiens paysagers avec la biodiversité, plusieurs activités courantes des professionnels du paysage sont susceptibles d'évoluer, en amont du chantier, pendant la préparation de l'intervention et enfin pendant la réalisation du chantier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser un espace paysager en identifiant l'écosystème, les principales espèces bioindicatrices et ses principales fonctions et services écologiques afin de déterminer les actions écologiques à réaliser

Mettre en œuvre des techniques écologiques dans l'entretien d'un chantier paysager, en prenant en compte la protection des habitats des espèces, la prévention contre les plantes exotiques envahissantes, la lutte contre les pollutions afin de respecter l'environnement, la faune et la flore (par exemple : tontes espacées dans le temps, désherbage adapté, création d'habitats pour la faune, réutilisation de matières organiques et des rémanents)

Proposer au client des techniques d'entretien d'aménagements paysagers adaptées à son espace paysager, afin de favoriser la biodiversité (par exemple : tontes espacées dans le temps, désherbage adapté, création d'habitats pour la faune, réutilisation de matières organiques et des rémanents)

Proposer et argumenter, auprès du client, la mise en place d'aménagements complémentaires de son espace paysager afin de respecter la biodiversité : la protection des habitats des espèces, la prévention contre les plantes exotiques envahissantes et la lutte contre les pollutions

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification est accessible à tout salarié et chef d'entreprise des entreprises du paysage

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury de certification est composé paritairemment, et à égalité entre représentant employeur et représentant salarié, de membres de la CPNE en Agriculture (au moins 1 représentant de chaque collège).

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2028
Date de dernière délivrance possible	24/03/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	11	—	—	—
2023	9	—	—	—

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7272/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	434 € – 1 462 €
Durée	31 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	4 548 €
Coût moyen par dossier	910 €
Durée moyenne	31 h
Période	10/2025 – 09/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.